

## Attestation sur l'honneur

Dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année des études de santé en référence à l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission directe en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> années des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

**Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2024**

**Je soussigné(e) [Nom Prénom]**

atteste sur l'honneur :

- ne m'être jamais inscrit(e) en première année d'un cursus santé** (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PASS, LAS, PACES ou PCEM1 ou PCEP 1)
- m'être déjà inscrit(e) pour la(les) année(s) universitaire(s) :** ...../..... et ...../.....
- en PASS  1 fois  2 fois ou plus
- en LAS  1 fois  2 fois ou plus
- en PACES  1 fois  2 fois ou plus
- au concours de 1<sup>ère</sup> année médecine (PCEM1)  1 fois  2 fois ou plus
- au concours de 1<sup>ère</sup> année pharmacie (PCEP1)  1 fois  2 fois ou plus

**et candidater uniquement pour l'année universitaire 2024-2025 auprès de l'université de LILLE, où je me présente pour une admission en [cochez une seule case]**

- Médecine                       Pharmacie                       Odontologie                       Maïeutique

**J'atteste également sur l'honneur :**

- ne m'être jamais présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour
- m'être déjà présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés**

Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

Année de présentation	Etablissement demandé	Filière demandée	Année d'étude demandée

**J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.**

Fait à ..... le .....

**Signature obligatoire**